

N^o 143

NAISSANCE

Devet
Jean
10 juillet

Le renvoi et la rature
du mot Georges
approuvés

Devet
Jean
Aguillon

Ce jourd'hui treize juillet — mil huit cent soixante-treize,
à dix heures du matin devant nous Aguilhou Jean, Maire,
Officier de l'Etat civil de la commune de la Nieuville
est comparu Devet Georges, armurier, âgé de quarante quatre
ans, demeurant au Montcel, commune de la Nieuville

qui nous a dit que Serrache Claudine souveigneur, âgée de
quarante un an, ménagère, demeurant avec lui au Montcel

est accouchée le dix du courant à une heures du matin
dans son domicile au Montcel

d'un enfant du sexe masculin — qui nous a été présenté et auquel on a
donné le prénom de Jean,

desquelles déclaration et présentation nous avons rédigé le présent acte en
présence des sieurs Goumet Georges ouvrier aux mines, âgé de
vingt huit ans et Jean Baptiste, tailleur de pierres, âgé de
quarante ans, domiciliés au dit lieu du Montcel
et après lecture faite nous avons signé avec le Déclarant, nous les
Témoins par le savoir de ce susvis

Signatures des deux Témoins,

Signature du Déclarant,

Signature de l'Officier
de l'état civil,

Devet
Aguillon